

Von: newsletter.jurinfo
Gesendet: Dienstag, 23. Dezember 2003 15:05
Betreff: Newsletter No 9/2003 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 9/2003 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. Conventions internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle
2. "Indications géographiques - Quelle direction après Cancún?"
3. Compte rendu de la Cinquième réunion du groupe de travail "Contentieux"
4. "Research and Patenting in Biotechnology – A survey in Switzerland"

1. Conventions internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle

Sous la rubrique "Informations juridiques / Législation / Internationale", vous trouverez désormais une liste, mise à jour tous les mois, des conventions internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle et des Etats qui y ont adhéré :

<http://www.ige.ch/D/jurinfo/pdf/j15101.pdf>

2. "Indications géographiques - Quelle direction après Cancún?"

"Indications géographiques - Quelle direction après Cancún?" - Exposé sur l'avancement des travaux relatifs à la protection internationale des indications géographiques, à l'occasion de la deuxième réunion d'origIn (Organisation for an International Geographical Indications Network) sur le sujet "Assessing Cancún and Beyond", qui s'est tenue les 27 et 28 novembre 2003 à Alicante, en Espagne.

Exposé en anglais : <http://www.ige.ch/E/jurinfo/pdf/j10401e.pdf>

3. Compte rendu de la Cinquième réunion du groupe de travail "Contentieux"

Impossibilité pour l'heure de convoquer une conférence ministérielle en vue de la signature d'un accord instituant un système de règlement des litiges en matière de brevets européens.

Compte rendu : <http://www.ige.ch/F/jurinfo/j10003.htm>

4. "Research and Patenting in Biotechnology – A survey in Switzerland"

Le rapport ci-dessous expose les résultats d'une enquête menée par l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle en 2003 auprès d'entreprises privées et d'instituts de recherche du secteur biotechnologique. Cette enquête a été menée, sur décision du Conseil fédéral le 7 décembre 2001, à la suite de la procédure de consultation sur l'avant-projet de révision partielle de la loi fédérale sur les brevets d'invention. Cette consultation a lancé le débat sur la brevetabilité des inventions biotechnologiques en Suisse. Elle a révélé, entre autres, qu'il existait très peu de connaissances empiriques sur le sujet. Le Conseil fédéral a donc demandé au Département fédéral de Justice et Police d'approfondir certaines questions soulevées lors de la consultation. Deux aspects examinés de manière approfondie dans le cadre de l'enquête sont traités dans ce rapport:

- l'impact des brevets biotechnologiques (en particulier des brevets dits génétiques) sur la recherche fondamentale et la recherche appliquée;
- les enjeux économiques des brevets biotechnologiques (plus particulièrement des brevets génétiques).

Rapport "Research and Patenting in Biotechnology" en anglais :

<http://www.ige.ch/E/jurinfo/pdf/j10005e.pdf>

Nous vous souhaitons une heureuse année 2004.

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Membre de la Direction
Conseiller juridique de l'Institut

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).

Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).

To Unsubscribe, [please click here](#).